



Dossier de Parrainage



www.amtm.org

Votre dossier de parrainage



QUI SOMMES-NOUS ?

Plus de 32 ans d'expérience sur le terrain

Président
Alexandre Pachulski
Vice - Président
Julien Couderc

Directrice
des Parrainages
Sabine Jauffret
sjauffret@amtm.org

Responsable
gestion des dons
et des parrainages
Sophie Mouterde
smouterde@amtm.org
01 47 24 78 59
au siège d'AMTM
mardi et jeudi



Origine



Statuts



Actions



Organisation

Assistance Médicale Toit du Monde (AMTM) est née en 1992 sous l'impulsion d'un groupe de médecins touchés par la pauvreté et les conditions de vie des réfugiés tibétains et des populations locales au Népal et en Inde.

AMTM est une association apolitique et non confessionnelle.

Elle est agréée par le ministère de la Coopération en tant qu'organisation à but non lucratif et à vocation humanitaire et médicale (arrêté ministériel du 19/04/1999 - article L 596-1 et R 5115-17 du Code de la santé publique).

Elle fait partie des 5 associations françaises qui ont reçu de l'AFSSAPS*, le statut d'établissement pharmaceutique de distribution en gros, à vocation humanitaire.

Elle accomplit sa mission sur le terrain en s'appuyant sur 3 axes d'actions complémentaires : médical, développement durable et parrainage. Ses lieux d'intervention sont le Népal, l'Inde.

Actuellement, elle représente 3 salariés, 100 bénévoles, 4 100 donateurs et près de 900 parrainages.

EMPLOI POUR 100 € EN 2023

Missions sociales
84,2%



Collectes de fonds
2,4%

Frais de fonctionnement
13,4%

Votre dossier de parrainage



TROIS ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

30 sites, 47 000 personnes aidées,
900 parrainages

MÉDICAL



L'objectif est d'apporter des soins aux populations les plus démunies.

Les médecins, pharmaciens et infirmières se relaient plusieurs fois par an sur le terrain (au Népal, le nombre de médecin est de 0,21 médecin pour 1 000 habitants, 100 fois moins qu'en Occident). Ils traitent la tuberculose, vaccinent, fournissent des médicaments et soutiennent les hôpitaux locaux.

Chaque patient pris en charge par AMTM possède un dossier médical permettant un suivi d'année en année.

Evaluer les besoins pour l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène.

Financer des projets : construction de bâtiments (salles de classes, dispensaires...) et amélioration de l'habitat.

Aménager des sanitaires, installer des filtres et des panneaux solaires, forer des puits, voire acheminer de l'eau par camion en cas d'urgence.

Contrôler l'hygiène et le bon fonctionnement des installations.

DÉVELOPPEMENT



PARRAINAGES



Les parrainages s'adressent aussi bien à des enfants, des adultes et des personnes âgées, laïques et religieuses.

Le parrainage poursuit les objectifs suivants :

- apporter une nourriture de base suffisante,
- donner une éducation aux enfants et les protéger,
- participer à leur apprentissage professionnel,
- assurer aux personnes âgées des conditions de vie décentes,
- préserver leur culture.

Avec 30 € par mois, vous permettez à chaque filleul(e) d'améliorer ses conditions de vie, de bénéficier d'une alimentation plus équilibrée et d'avoir accès à des soins médicaux.

Parrainer, c'est aussi un soutien affectif très important. Une simple lettre suffit parfois. Ce lien remplit de joie votre filleul(e) et lui redonne espoir et confiance en la vie.

Votre dossier de parrainage



ÉTHIQUE & PRATIQUE La charte d'AMTM



LES VALEURS D'AMTM

- **Pérennité** : AMTM revient tous les ans sur les sites et travaille dans la cohésion d'une équipe pluridisciplinaire.
- **Respect** : AMIM avance en douceur en respectant traditions et besoins des sites : cela garantit un développement stable, cohérent, durable et harmonieux.
- **Autonomie** : AMTM participe au fonctionnement des sites mais ne les prend pas en charge dans leur intégralité.
- **Sécurité** : Lorsque l'on se sait soutenu, on peut vivre et grandir en paix.



NOS ENGAGEMENTS ENVERS VOUS



- Rencontrer votre filleul(e) une fois par an et lui transmettre votre courrier.
- Remettre l'argent de votre parrainage. 80 % de votre versement est remis au responsable du site si votre filleul(e) vit dans une collectivité, à ses parents s'il s'agit d'un enfant vivant en famille ou en main propre si c'est un adulte indépendant.
- Les 20 % restants servent à financer nos missions et les frais de fonctionnement d'AMTM.
- Vous faire parvenir des nouvelles de votre filleul(e) après chaque mission, sous la forme d'une photo et d'une interview ainsi qu'un compte-rendu de notre travail sur son lieu de vie.
- Vous informer si votre filleul(e) quitte le site et vous proposer un autre parrainage.

QUESTIONS PRATIQUES

- Déductibilité fiscale : votre parrainage de 30 € ne vous coûte que 10.20 € par mois (vous pouvez déduire 66% des sommes versées dans une limite de 20% du revenu imposable).
- Confidentialité : vos coordonnées sont réservées à notre seul usage et ne sont jamais transmises à des tiers.
- Vous pouvez rendre visite à votre filleul(e) sur son lieu de vie après contact auprès d'AMTM.
- Pour toutes questions complémentaires : n'hésitez pas à prendre contact avec votre référent, responsable des parrainages du site.

Votre dossier de parrainage



ÉTHIQUE & PRATIQUE La charte d'AMTM



NOS ENGAGEMENTS AUPRÈS DE VOTRE FILLEUL(E)

- S'assurer de la qualité de l'alimentation journalière.
- Améliorer son habitat et la qualité de l'eau afin qu'il bénéficie de conditions de vie et d'hygiène minimales.
- Lui faire bénéficier d'un check-up médical une fois par an, par les médecins d'AMTM et d'un traitement approprié gratuit.
- Favoriser et financer dans son lieu de vie un système éducatif propre à sa culture.



VOS ENGAGEMENTS DE PARRAIN

- **Un engagement moral :** Votre engagement est d'une durée minimale d'un an. Au delà de cette période, vous êtes libre d'interrompre votre parrainage quand vous le souhaitez. Toutefois, une action continue sur plusieurs années est indispensable pour permettre le développement harmonieux de votre filleul(e).
- **Un engagement financier par la régularité de vos paiements :** Vous versez 30 € par mois pour subvenir aux besoins de votre filleul(e). Lorsque vous choisissez le prélèvement automatique vous nous aidez à tenir nos engagements financiers avec régularité.
- **Un engagement de communication avec votre filleul :** Vous lui écrivez au minimum une fois par an à l'occasion de nos missions. En France, le responsable des parrainages de votre site s'occupe de suivre l'évolution de chaque filleul(e) et des besoins du lieu. N'hésitez pas à lui téléphoner pour plus de renseignements. Il sera heureux de vous guider et de transmettre votre courrier (correspondance rédigée en anglais).

Votre dossier de parrainage



ÉTHIQUE & PRATIQUE

La charte d'AMTM



VOS ENGAGEMENTS DE PARRAIN

Un engagement de respect de sa communauté et de ses traditions

- AMTM cherche à aider chaque personne à vivre et à grandir pour qu'à son tour il participe à l'évolution de son pays.
- Un parrainage n'est pas une adoption et il n'est pas souhaitable que vous fassiez venir votre filleul(e) chez vous.
- Dans vos courriers, pour éviter les inégalités au sein de la communauté, nous vous demandons de ne pas mettre des sommes trop importantes d'argent de poche (20 € par an est un grand maximum) et de ne pas les gâter avec des cadeaux trop onéreux. Pour vos cadeaux : pensez à des utilisations collectives plus qu'individuelles.
- Si vous recevez directement une demande d'aide pour l'entourage de votre filleul(e), merci de nous en informer et de ne pas y répondre directement. Cette demande sera étudiée comme toutes les autres, ceci afin de ne pas favoriser de système parallèle.



Un engagement d'information à l'arrêt de votre parrainage

- En effet, si vous souhaitez arrêter votre parrainage, il est important de nous le faire savoir. Un délai minimum de 3 mois est nécessaire pour trouver un nouveau parrain. L'idéal est donc que vous en teniez compte lors de votre décision.
- De son côté, AMTM se réserve le droit d'interrompre votre parrainage en cas de non-paiement d'une durée supérieure à 6 mois

MERCI !



Votre dossier de parrainage



Votre filleul(e)

Votre dossier de parrainage



LE SITE OÙ RÉSIDE VOTRE FILLEUL(E) EST EN INDE

CONTEXTE



Un tiers de la population vit avec moins de 2 dollars par jour

L'Inde doit faire face à plusieurs défis. Le niveau du PIB par habitant demeure faible et, malgré l'émergence rapide d'une classe moyenne dynamique, environ 10 % de la population, une large partie de la population vit sous le seuil de pauvreté, dans des conditions sanitaires précaires en particulier en milieu rural, où vivent les deux tiers de la population : près d'un indien sur trois vit toujours avec moins de 2 dollars par jour.

Le pays doit également faire face à la question de l'emploi, en particulier des jeunes, alors que sa croissance démographique demeure soutenue (selon l'ONU, l'Inde sera le pays le plus peuplé au monde d'ici 2030, avec 1,6 milliard d'habitants).

La capitale est New Delhi, la superficie du pays atteint 13 287 263 km² (six fois la France)

Population : 1,4 milliard d'habitants (1)

Langues : anglais et hindi les langues officielles nationales et 22 langues constitutionnelles

Religions : hindouisme 80.5 %, islam 13.4 %, christianisme 2.3 %, sikhisme 1.9 %, bouddhisme 0.7 %, jaïnisme 0.5 %, zoroastrisme, judaïsme.

Espérance de vie : 67 ans (1)

Taux d'alphabétisation : 77,7 % (2)

SOCIO-ZOOM



ÉCO-ZOOM



Malgré certains défis structurels, l'économie indienne continue de montrer une résilience et un potentiel de croissance remarquables, se positionnant comme un acteur majeur de l'économie mondiale dans les années à venir.

Roupie indienne INR (1 euro = 90,4 roupies/ mars 2024)

PIB par habitant 2022 : 2 410 USD (1)

Taux de croissance : 7.2 % (1)

Taux d'inflation 2022 : 6,7% (1)

Votre dossier de parrainage



LE SITE OÙ RÉSIDE VOTRE FILLEUL(E) EST AU NÉPAL

CONTEXTE



Un des pays les plus pauvres du monde

L'économie népalaise souffre de faiblesses structurelles majeures : enclavement et difficultés d'accès, absence de ressources naturelles diversifiées. Le Népal bénéficie cependant d'un potentiel hydroélectrique certain mais encore sous-exploité et d'un environnement propice au développement du tourisme. Son agriculture reste archaïque et dispersée dans des zones isolées.

Suite aux deux séismes des 25 avril et 12 mai 2015, qui firent 9 000 morts et détruisirent près de 500 000 bâtiments, la situation économique du Népal s'est fortement détériorée.

La pandémie de 2020 a fermé les frontières et le tourisme s'est momentanément arrêté.

La capitale est Katmandou , la superficie du pays atteint 147 781 km² (3,5 fois moins que la France)

Population : 30,5 millions (1)

Langue : nepali

Religions : hindouisme (81 %), bouddhisme (8,2 %), islam (4 %), autres (5 %) (1)

Espérance de vie : 70 ans (1)

Taux d'alphabétisation : 65 % (1)

SOCIO-ZOOM



ÉCO-ZOOM



Malgré ces efforts, l'économie népalaise reste fortement dépendante de l'aide internationale, qui représente plus de 60% du budget de développement du pays. L'instabilité politique due au processus de transition post-conflit freine la croissance économique

Roupie népalaise (1 euro = 145,46 roupies mars 2024)

PIB par habitant : 1 336 USD (1)

Taux de croissance : 0.6 % (1)

Taux d'inflation 2022 : 7 % (2)

(1) Banque mondiale 2023

(2) Banque mondiale 2022

TOIT DU MONDE

Assistance Médicale Toit du Monde

Parrainer peut transformer
UNE VIE !

Assistance Médicale Toit du Monde
81, avenue du Maréchal Joffre
92000 Nanterre
www.amtm.org
+33 1 47 24 78 59
contact@amtm.org

